

## Bretagne



N° 84

Juin 2019

## Nouveau Pays de Lorient : quatre types de territoires aux dynamiques propres et aux fortes interactions

**L**e Nouveau Pays de Lorient compte près de 275 000 habitants en 2015. Depuis 1999, il connaît une croissance démographique soutenue, portée par les nouveaux habitants venus s'installer à la fois sur l'ancien pays de Lorient et sur Quimperlé communauté. Les centres urbains concentrent l'essentiel des emplois. Ils accueillent, chacun à leur échelle, de nombreux navetteurs habitant essentiellement dans les communes périurbaines plus résidentielles. Le littoral héberge, en proportion, davantage de retraités. Le territoire du nord et de l'est, plus éloigné des emplois et des services, présente des caractéristiques semblables à celles du périurbain, accueillant notamment davantage de familles avec enfants.

Hervé Bovi et Émeric Marguerite, Insee - Rozenn Ferrec et Arnaud Le Montagner, AudéLor

Le Nouveau Pays de Lorient (*figure 1*) est constitué de l'ancien pays de Lorient (Lorient Agglomération et communauté de communes de Blavet Bellevue Océan), auquel est rattaché depuis 2018 Quimperlé communauté. L'étude des ressemblances et différences des deux composantes de ce nouveau territoire et de leurs interactions permet une meilleure appréhension de certains enjeux, par exemple ceux de la lutte contre l'étalement urbain et du renforcement des centralités. Ces objectifs sont communs aux deux schémas de Cohérence Territoriale (*définitions*) approuvés sur ce nouveau territoire (2017 pour Quimperlé communauté et 2018 pour le Pays de Lorient).

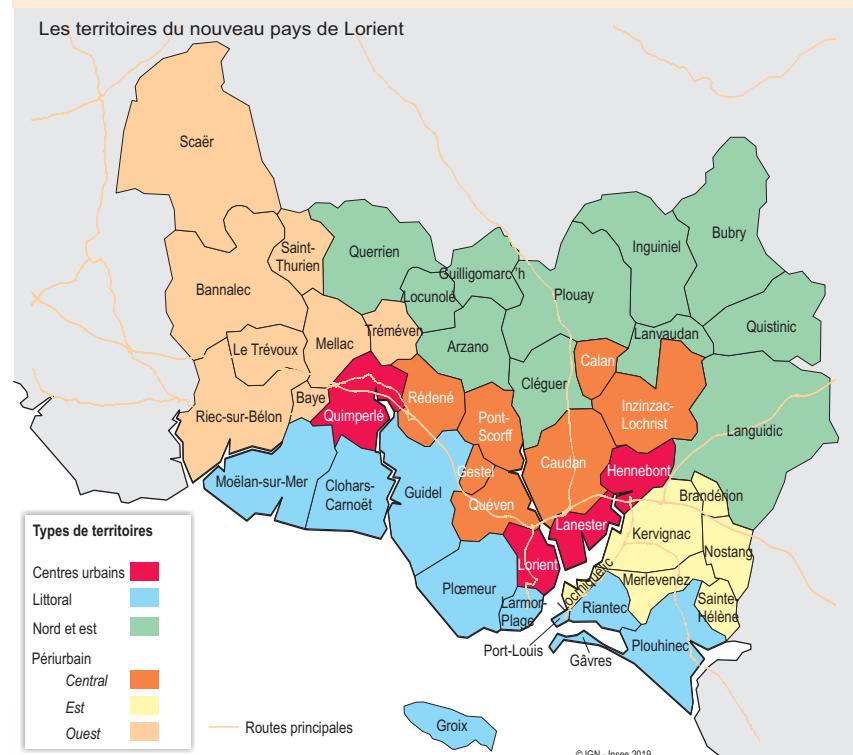
Les interactions entre Quimperlé communauté et l'ancien pays de Lorient apparaissent de plus en plus fortes pour les déplacements domicile-travail. À titre d'illustration, le flux de navetteurs depuis Quimperlé communauté vers la communauté d'agglomération de Lorient a progressé de 4,2 % par an en moyenne entre 2010 et 2015. Au quotidien, ce flux concerne 4 400 actifs, venant travailler en voiture par la voie express (RN 165) ou en train en empruntant la ligne ferroviaire Quimperlé-

Lorient.

Au-delà des flux domicile-travail, la cohérence de ce nouveau territoire peut

s'analyser également au travers d'autres facteurs, démographiques, économiques ou géographiques.

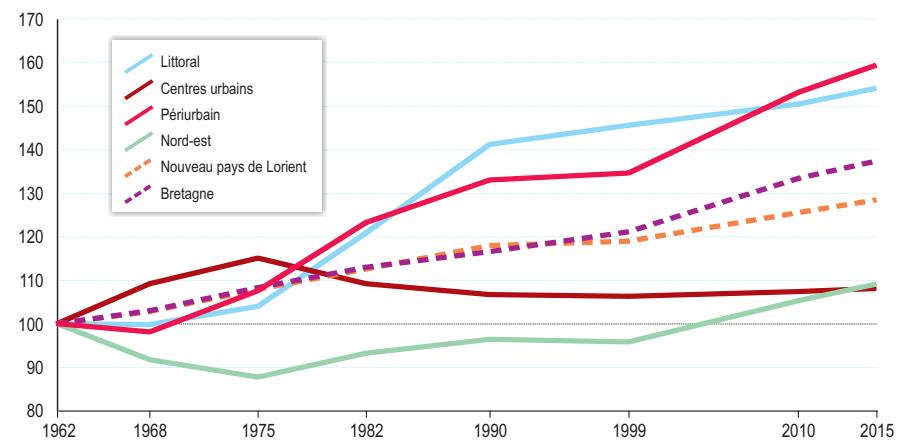
### 1 Un nouveau pays de Lorient comprenant 4 grands types de territoires



Source : Insee, recensement de la population.

## 2 Forte croissance de la population sur le littoral et dans le périurbain

Évolution de la population (base 100 en 1962)



Source : Insee, recensements de la population.

### Le nombre d'habitants progresse fortement dans le Nouveau Pays de Lorient

En 2015, 274 000 habitants résident dans le Nouveau Pays de Lorient. Ce territoire a gagné 20 000 habitants en 16 ans. Depuis 1999, la croissance de la population est en particulier marquée sur Quimperlé communauté (+ 12,3 %) après une phase de stagnation de 30 ans (+ 2,1 % entre 1968 et 1999 contre + 17,7 % pour l'ensemble de la Bretagne).

Dans l'ancien pays de Lorient et à Quimperlé communauté, la population augmente en raison d'arrivées plus importantes que les sorties sur le territoire.

Le solde migratoire (*définitions*) est nettement favorable parmi les actifs de 25 à 54 ans et au sein de la tranche d'âge des 55 à 64 ans, en lien avec l'installation de nouveaux habitants préparant leur retraite ou venant juste de l'atteindre. Si le solde migratoire des jeunes âgés de 18 à 24 ans est négatif, ils sont les plus nombreux parmi les nouveaux arrivants dans le Nouveau Pays de Lorient. L'autre moteur potentiel de la démographie, le solde naturel, influe peu, le nombre de naissances étant proche de celui des décès,

aussi bien dans l'ancien pays de Lorient que pour Quimperlé communauté.

Avec un recul d'un demi-siècle (1962-2015), le Nouveau Pays de Lorient présente des dynamiques démographiques différencierées selon les zones de résidence (*figure 2*). Le périurbain (+ 28 000 habitants) et le littoral (+ 23 000) ont ainsi connu les croissances les plus fortes (*méthodologie*).

Toujours sur ce temps long, 8 000 habitants supplémentaires résident dans les centres urbains et seulement 2 400 dans le territoire nord et est. Depuis 1982, la population des centres urbains est stable avec une légère augmentation en fin de période. À Lorient, la fermeture de la base des sous-marins au cours des années 90 a engendré de nombreux départs de l'unité urbaine et a impacté négativement la démographie du territoire, notamment le périurbain, durant toute cette décennie. Après une période de baisse jusqu'en 1975, la population du nord et de l'est dépasse depuis 2010 le niveau observé en 1962.

En 2015, les centres urbains représentent 39 % de la population du Nouveau Pays de Lorient, le périurbain 27 % et le littoral 24 %. Seul un habitant sur dix habite dans les communes du nord et de l'est (*figure 3*). Différents du point de vue de la dynamique démographique, les territoires étudiés se démarquent également par les caractéristiques des ménages s'y installant.

### À chaque territoire, son type de nouveau ménage

En 2015, les ménages d'une personne constituent 61 % des arrivées sur le centre urbain de Lorient-Lanester-Hennebont et sur celui de Quimperlé alors que ce type de ménages représente 52 % des arrivées dans l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment d'étudiants suivant leurs études dans les établissements universitaires lorientais mais aussi de jeunes actifs. Les jeunes de 18

à 24 ans contribuent ainsi fortement au solde migratoire positif sur ces territoires (*figure 4*).

Les couples avec enfants représentent 34 % des arrivées de ménages dans le nord et l'est et 30 % dans le périurbain. Ils constituent 30 % des ménages résidant sur ces deux territoires (*figure 5*). Ces arrivées sont surreprésentées par rapport au Nouveau Pays de Lorient pris dans son ensemble pour lequel elles sont deux fois moins fréquentes. Le solde migratoire des 25-54 ans dans ces deux types de territoire y est ainsi largement positif.

Le littoral attire davantage de couples sans enfant, notamment des retraités. Ces derniers sont, en proportion, deux fois plus nombreux à s'y installer que dans l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient. Le littoral attire également plus souvent les cadres (11 % des arrivées contre 8 % dans l'ensemble du territoire d'étude). À l'inverse, ouvriers et employés s'installent plus fréquemment dans le périurbain et le nord et l'est en raison, notamment, d'un coût du foncier plus abordable.

Du fait de ces différences, les niveaux de vie sont contrastés entre les zones de résidence. Sur le littoral, le niveau de vie médian (*définitions*) atteint 22 700 euros par an, alors qu'il est de 19 000 euros dans les centres urbains. Dans ces derniers, les écarts de niveau de vie sont aussi plus prononcés, alors que les niveaux de vie sont davantage homogènes dans les autres zones du Nouveau Pays de Lorient.

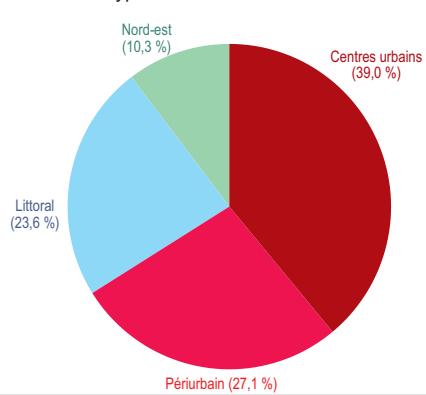
### Des centres urbains concentrant l'emploi

Les centres urbains de Lorient-Lanester-Hennebont et de Quimperlé constituent les deux principaux sièges de l'activité économique du Nouveau Pays de Lorient. Le premier ensemble héberge 50 000 emplois représentant la moitié du total des emplois du territoire. De son côté, Quimperlé affiche près de 8 000 emplois. Ces deux centres urbains comptent des établissements de taille importante comme Bigard à Quimperlé et Naval Group à Lorient. Leur fonction est davantage productive que les autres zones du Nouveau Pays de Lorient, à vocation plutôt résidentielle.

Le nombre d'emplois des centres urbains dépasse le nombre d'actifs résidant sur place. Une partie de ces emplois est ainsi occupée par des actifs des communes environnantes : les deux pôles accueillent, chacun à leur échelle, de nombreux navetteurs. Ainsi, 25 000 navetteurs rejoignent au quotidien Lorient-Lanester-Hennebont, tandis que 5 600 navetteurs travaillent à Quimperlé. À l'inverse, aussi bien à Quimperlé qu'à Lorient-Lanester-Hennebont, les actifs résidant dans le centre urbain mais

## 3 Deux habitants sur cinq résident dans les centres urbains

Répartition de la population entre les 4 types de territoires



Source : Insee, recensement de la population.

n'y travaillant pas sont deux fois moins nombreux.

Des signes de fragilités sociales plus marquées s'observent sur Lorient-Lanester-Hennebont : 17,3 % des habitants de ce territoire ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (*définitions*) contre 12,1 % parmi ceux de Quimperlé, du fait de la présence de la majeure partie du parc social du territoire.

### Un périurbain central à la fois résidentiel et productif

Autour des centres urbains, les communes les plus dynamiques démographiquement constituent un large territoire périurbain (21 communes). Celui-ci est composé de trois zones dont la taille de population diffère. Les périurbains ouest et est abritent chacun 23 000 habitants. Le périurbain central est le plus peuplé avec 32 000 habitants. Ces trois territoires périurbains, en forte croissance démographique, se distinguent également suivant l'intensité de la périurbanisation et leurs périodes de développement. Le centre connaît un fort développement depuis 1968. La périurbanisation a démarré plus tard dans l'est du territoire, en 1975, et est particulièrement forte depuis 1999. Dans le périurbain ouest, l'augmentation de la population est plus limitée et n'a débuté qu'au début des années 2000.

Les ménages avec enfants viennent habiter dans ces territoires périurbains, propices à la construction de logements individuels. Dans le périurbain, 90 % des habitants logent ainsi dans des maisons. Celles-ci sont généralement assez récentes : près de 30 % des maisons du périurbain ont été construites entre 1991 et 2012 contre moins de 20 % pour l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient.

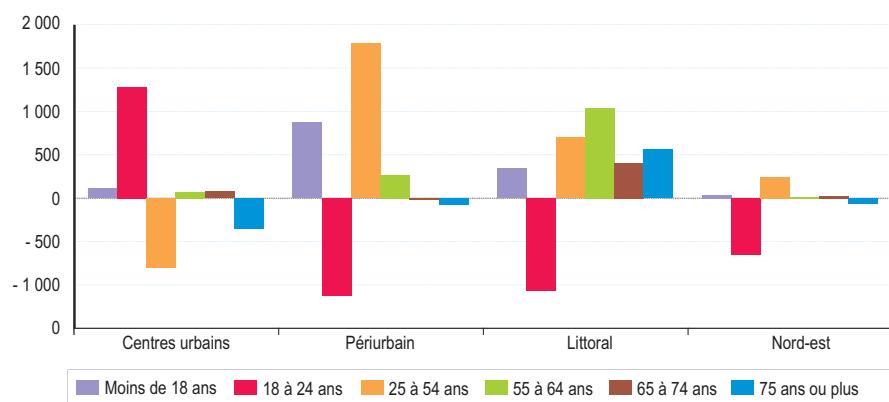
Parmi les actifs occupés résidant dans le périurbain, seuls 23 % travaillent dans leur commune de résidence. Ce chiffre est à comparer à 34 % pour l'ensemble des actifs occupés du Nouveau Pays de Lorient.

Près de 12 000 navetteurs quittent les périurbains ouest et est pour se rendre au travail, soit deux fois plus que le nombre de navetteurs venant y travailler. Cela constitue de forts enjeux, notamment en matière de mobilité résidentielle et de préservation de la qualité de l'environnement.

Le périurbain central est particulier car il présente un caractère résidentiel couplé avec une forte fonction productive. En effet, le nombre d'actifs venant y travailler (8 500) équivaut à celui des résidents le quittant quotidiennement pour rejoindre leur lieu de travail. Ce territoire abrite un nombre élevé d'emplois, notamment à Caudan (6 100 emplois) et à Queven (3 900 emplois). Les sites d'activités trouvant leur

### 4 Un profil migratoire différent pour chaque type de territoire

Cumul du solde migratoire sur 3 ans selon les tranches d'âge



Source : Insee, recensements de la population 2013, 2014 et 2015.

prolongement du pôle d'emploi central sur ces deux communes.

### Un littoral aux populations hétérogènes

Sur le littoral (10 communes), 38 % des habitants ont plus de 60 ans contre 30 % en moyenne sur le Nouveau Pays de Lorient. D'une commune à l'autre, la part de personnes âgées varie toutefois sensiblement. Ainsi, 50 % des habitants ont plus de 60 ans à Groix et à Gâvres, dont les particularités géographiques (île et presqu'île) peinent à attirer les populations actives. À l'opposé, un quart des habitants de Guidel est âgé de plus de 60 ans.

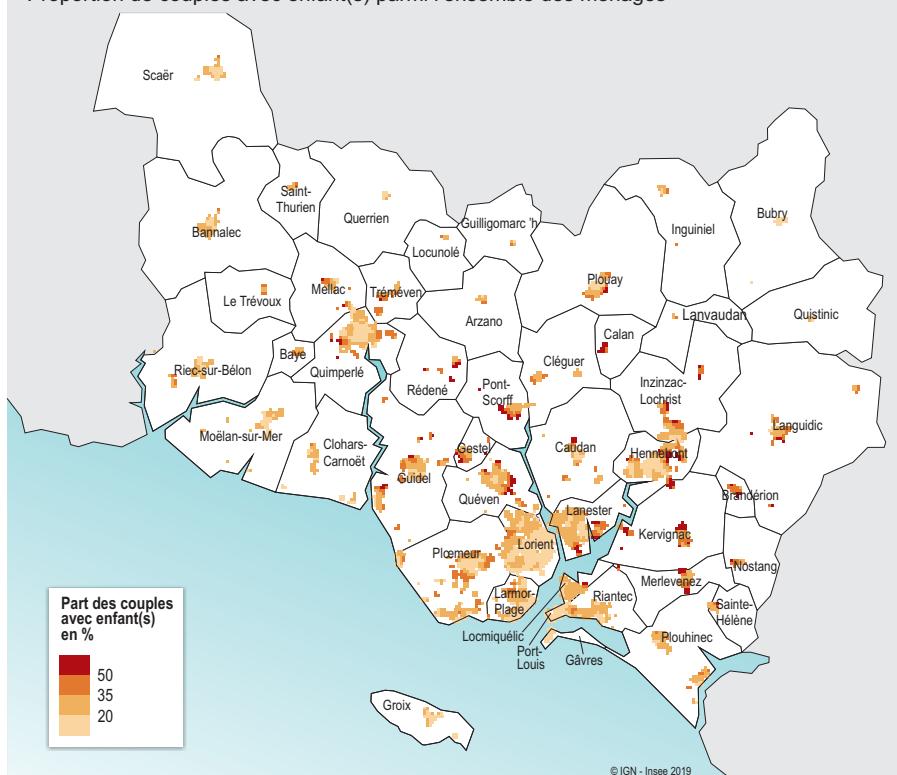
Les niveaux de vie diffèrent aussi fortement (figure 6). Ainsi, le niveau de vie médian

atteint 26 800 € à Larmor-Plage. Cela s'explique en partie par la présence plus nombreuse de cadres. En effet, ces derniers représentent 26 % des actifs de 15 à 64 ans en emploi de la commune contre 12 % dans l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient. Dans les autres communes du littoral, le niveau de vie médian oscille entre 19 500 € à Gâvres et 23 600 € à Ploemeur.

Le parc de logements présente aussi des caractéristiques distinctes entre communes du littoral. Sur l'ensemble de la zone, près d'un logement sur quatre est une résidence secondaire contre un sur dix pour l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient. Dans certaines communes, les résidences secondaires constituent la moitié des logements.

### 5 Davantage de couples avec enfant(s) dans les territoires périurbains

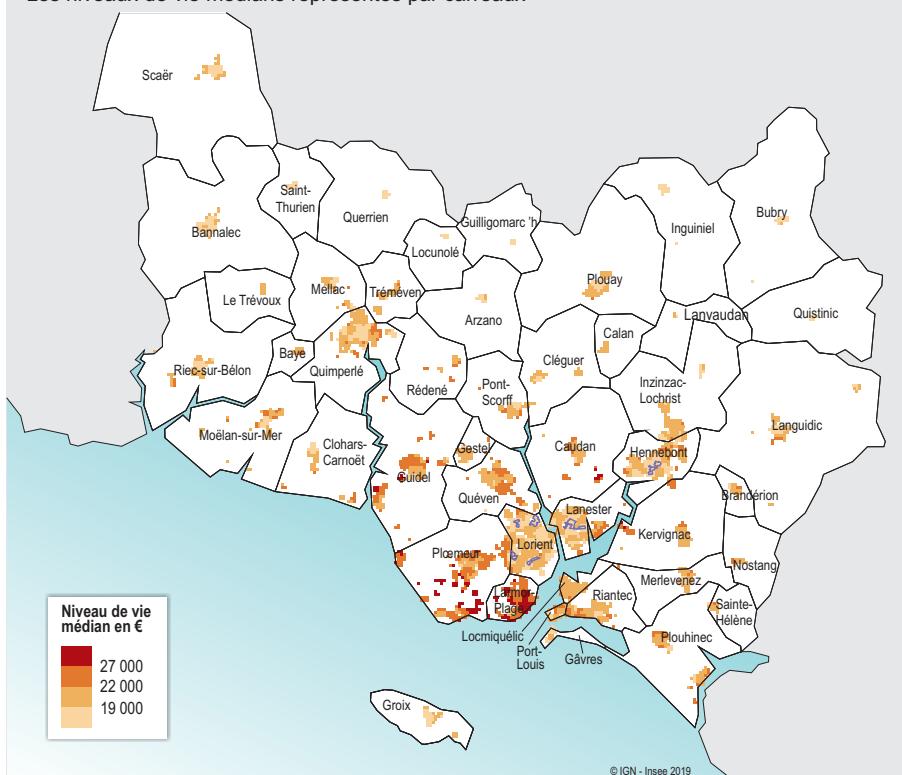
Proportion de couples avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages



Source : Insee, Filosofi 2014.

## 6 Des niveaux de vie parfois très hétérogènes, même sur des territoires proches

Les niveaux de vie médians représentés par carreaux



Source : Insee, Filosofi 2014.

La population y augmente sensiblement lors de la période estivale où se côtoient populations touristique et résidente. Le maintien des services durant les périodes creuses y représente un fort enjeu.

La présence plus importante de retraités, moins mobiles que le reste de la population,

limite le renouvellement des logements. Ainsi, 58,5 % des habitants des résidences principales occupent leur logement depuis plus de 10 ans, comparé à 52,5 % pour les résidents de l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient. Cette situation, associée à la part plus importante des résidences secondaires,

limite ainsi l'offre de logements disponibles pour les résidents à l'année, qu'il s'agisse d'actifs ou de retraités.

## Un cadre de vie attractif dans le nord et l'est

Dans le nord et l'est (11 communes), le dynamisme démographique est moins marqué que dans l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient. Cependant, toutes les communes gagnent des habitants entre 2010 et 2015 à l'exception d'Arzano (-0,2 % en moyenne annuelle) et de Bubry (-0,1 %). Ce territoire est moins pourvu en emplois que les autres zones du Nouveau Pays de Lorient, générant d'importants mouvements d'actifs au quotidien, principalement vers cinq communes : Lorient, Caudan, Lanester, Quimperlé et Hennebont.

Dans le nord et l'est, la distance pour aller travailler est ainsi assez élevée. Un actif sur deux effectue plus de 14 kilomètres pour se rendre à son lieu d'emploi comparé à 8 kilomètres parmi l'ensemble des actifs du Nouveau Pays de Lorient. Ce territoire, plus éloigné des centres urbains et de leurs services, bénéficie de moins d'arrivées de populations nouvelles. Cependant, il connaît une dynamique démographique depuis 1999 avec notamment l'installation de familles en raison d'un coût du logement plus abordable et de terrains plus grands. ■

## Méthodologie

Dans cette étude, le Nouveau Pays de Lorient a été découpé en 4 zones. Ce découpage résulte d'une analyse du solde migratoire cumulé sur trois ans pour chacune des communes. Il s'appuie aussi sur la répartition des arrivées des 25-64 ans et des 65 ans ou plus. De part leurs caractéristiques principales, ces quatre territoires ont été dénommés : centres urbains, périurbain, littoral, nord et est. Le périurbain a fait l'objet d'une partition en trois sous-ensembles : périurbain est, périurbain central, périurbain ouest.

Globalement, dans les centres urbains et surtout dans le périurbain, le cumul du solde migratoire est positif et les arrivées des 25-64 ans sont plus fréquentes que celles observées sur l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient.

Sur le littoral, le cumul du solde migratoire est positif et les arrivées des 65 ans ou plus sont plus nombreuses. Enfin, le solde migratoire est dans l'ensemble négatif pour les communes du nord et de l'est. Ce territoire accueille en proportion davantage de 25-64 ans que l'ensemble du Nouveau Pays de Lorient.

## Définitions

Le **Scot** (Schéma de Cohérence Territoriale) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Un individu est dit pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce seuil est défini comme correspondant à 60 % de la médiane des niveaux de vie.

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Eric Lesage

Rédacteur en chef :  
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Aire urbaine de Lorient : une convergence du tissu productif, de l'emploi et de l'attractivité / Isabelle Baudequin et Gilles Poupart. Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 21 (2015, Juin).
- Le pays de Lorient face aux enjeux des mutations économiques et sociales / Isabelle Baudequin et Sylvain Dajoux. Dans : *Dossier d'Octant* ; n° 54 (2011, Décembre).
- Arrivées et départs dans le pays de Lorient : profils et localisation. Dans : *Note de l'observatoire territorial* ; n° 112 (2019, Février) – AudéLor.
- Barographe du pays de Lorient ; n° 28 (2018, Juillet) et n° 29 (2019, Février) – AudéLor.
- Nouveau Pays de Lorient : portrait de territoire (2018, Octobre) – AudéLor.

